



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 75 boulevard Mac Donald
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 75 boulevard Mac Donald
75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de l'association **FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Changement de méthode comptable » qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 10 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Younès BOUJJAT

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	27 360	1 368	25 992	20 760
Autres immobilisations incorporelles	31 960	31 959		1 084
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 072	850	222	357
Autres immobilisations corporelles	578 565	451 865	126 700	66 493
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 044		2 044	1 998
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 727		41 727	39 202
TOTAL I	682 728	486 043	196 685	129 895
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 252		24 252	27 975
Créances reçues par legs ou donations	127 174	17 302	109 872	162 640
Autres	1 111 669		1 111 669	3 826 970
Valeurs mobilières de placement	746 750		746 750	46 750
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 067 030		4 067 030	4 105 999
Charges constatées d'avance	92 919		92 919	86 626
TOTAL III	6 169 794	17 302	6 152 492	8 256 961
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 852 522	503 344	6 349 178	8 386 855

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	532 068	832 068
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 000 000	
Autres réserves		
Report à nouveau	200 814	57 490
Excédent ou déficit de l'exercice	1 262 284	843 324
	Situation nette	2 995 167
		1 732 883
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		1 670
Provisions réglementées	188 000	188 000
	TOTAL I	3 183 167
		1 922 552
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	109 872	162 640
Fonds dédiés	1 825 712	2 013 380
	TOTAL III	1 935 584
		2 176 021
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	158 011	167 798
	TOTAL IV	158 011
		167 798
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 110
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 173	162 209
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	597 334	543 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 909	44 863
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	180 000	335 002
	TOTAL V	1 072 416
		4 120 484
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 349 178
		8 386 855

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	64 165	65 411
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	493	13
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	57 171	74 220
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	497 002	331 588
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	402 585	452 731
Mécénats	574 847	387 401
Legs, donations et assurances-vie	53 291	785 013
Contributions financières	284 035	675 188
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	124 002	166 680
Utilisations des fonds dédiés	143 226	114 112
Autres produits	976	16 320
	TOTAL I	7 963 828
		7 079 982
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 238 599	1 093 025
Aides financières	450 688	834 159
Impôts, taxes et versements assimilés	276 212	244 653
Salaires et traitements	2 360 878	1 946 597
Charges sociales	1 064 592	763 803
Dotations aux amortissements et dépréciations	55 600	43 668
Dotations aux provisions	40 317	2 956
Reports en fonds dédiés	1 244 592	1 248 395
Autres charges	23 447	9 560
	TOTAL II	6 754 926
		6 186 816
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 208 902
		893 166
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 658	2 927
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	23 658
		2 927
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	71	253
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	71
		253
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	23 587
		2 674
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 232 489
		895 840

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		14 200
Sur opérations en capital	1 670	9 026
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	48 000	
TOTAL V	49 670	23 225
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		2 532
Sur opérations en capital	15 340	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		73 000
TOTAL VI	15 340	75 532
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	34 330	-52 307
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	4 534
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	8 037 155	7 106 134
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 774 871	6 262 810
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 262 284	843 324

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		385 172
Prestations en nature		120 355
Bénévolat		25 079
TOTAL	530 606	212 333
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		385 172
Mise à disposition gratuite de biens		120 355
Prestations en nature		25 079
Personnel bénévole		
TOTAL	530 606	212 333

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 6 349 178 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 262 284 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note de présentation de l'association et de ses activités

La Fédération regroupe des associations féministes et laïques travaillant à la lutte contre l'oppression spécifique des femmes et contre toute forme de discrimination et de violence qu'elles subissent, contre le sexisme et les discriminations commises en raison du sexe, de la situation de famille ou l'orientation sexuelle, pour le changement des mentalités et des comportements pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles agissent à la prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité soit garantie à toutes et tous notamment par des actions de prévention, de sensibilisation et de formation. La Fédération coordonne les actions de ces associations, les représente sur le plan national et international et défend les objectifs qu'elles se fixent en assemblée générale.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le projet d'acquisition de locaux de bureau pour la Fédération est reporté. Le 31 mai 2024 un bail locatif sera signé dans les locaux de Pantin pour regrouper l'ensemble des équipes de la Fédération.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 2 à 3 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans, |
| • Matériel informatique | 1 à 3 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision. La provision pour indemnités de fin de carrière s'élèvent à 158 011 € au 31/12/2023.

L'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite est évalué selon les hypothèses suivantes :

- Rotation du personnel : 1%
- Table de mortalité : INSEE 2017-2019
- Taux d'actualisation : 3.17 %
- Taux de progression des salaires : 1%
- Initiative du départ : Salarié
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1 825 711 €.

En l'absence de réalisation des biens (cession du bien ou encaissement des liquidités), les produits des legs et donations comptabilisés à l'acceptation sur la base d'estimations, doivent être neutralisés. Ils le sont dans le cadre de fonds reportés dont l'utilisation suit la même logique que les fonds dédiés.

L'association a reçu plusieurs legs qui ne sont pas totalement réalisés et leur report en fonds reportés s'élève au 31/12/2023 à 109 872 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont mentionnées en base du compte de résultat.

En 2023, l'association a bénéficié de dons en nature dont les principaux sont les suivants :

- soutien d'une chaîne d'hôtels pour l'accès à des chambres pour les femmes en grande précarité : 120 788€
- dons de lingerie : 243 261 €
- mise à disposition de courses de taxi gratuites : 19 233 €
- créations artistiques pour les 30 ans du 3919 : 25 255 €
- mise à disposition d'un volume publicitaire gratuit : 72 267 €

Au titre du bénévolat, l'association a évalué le temps passé par les bénévoles de l'association à 2 177 heures à 11.52 € de l'heure soit 25 079 € en 2023.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés (Président, Trésorier et Directeur) ne sont pas mentionnées dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 961		27 360
TOTAL	67 961		27 360
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	1 072		
- Générales, agencements et aménagements divers	209 786		23 835
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	278 281		66 663
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et accomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	489 139		90 498
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres : - Titres immobilisés	1 998		46
Prêts et autres immobilisations financières	39 202		2 525
TOTAL	41 200		2 571
TOTAL GÉNÉRAL	598 300		120 429

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équiv. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 000		59 320	
TOTAL	36 000		59 320	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			1 072	
- Gales, agencets et aménagt. divers			233 621	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			344 944	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et accomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			579 637	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres : - Titres immobilisés			2 044	
Prêts et autres immobilisations financières			41 727	
TOTAL			43 771	
TOTAL GÉNÉRAL	36 000		682 728	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice			Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit			46 116	7 871	20 660	33 327
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
	TOTAL		46 116	7 871	20 660	33 327
Terrains						
Constructions :	- Sur sol propre					
	- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel			715	135		850
Installations générales, agencements et aménagements divers			173 282	7 365		180 647
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier			248 291	22 927		271 218
Emballages récupérables et divers						
	TOTAL		422 288	30 427		452 715
	TOTAL GÉNÉRAL		468 405	38 298	20 660	486 043

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
	TOTAL						
Terrains							
Constructions :	- Sur sol propre						
	- Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
	TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	188 000			188 000
TOTAL I	188 000			188 000
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	119 798			
- Impôts	48 000			
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	167 798	40 317	50 104	158 011

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations		17 302		17 302
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		17 302		17 302
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	355 798	57 619	50 104	363 313
<i>- D'exploitation</i>		57 619	2 104	
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- Financières</i>			48 000	
<i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	41 727		41 727
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	24 252	24 252	
Reçues sur legs ou donations	127 174	127 174	
Personnel et comptes rattachés	484	484	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 068	4 068	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	286 204	286 204	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	820 913	800 913	20 000
Charges constatées d'avance	92 919	92 919	
TOTAL	1 397 742	1 336 015	61 727

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	254 173	254 173		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	269 718	269 718		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	244 564	244 564		
Impôts sur les bénéfices	4 534	4 534		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	78 517	78 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	40 909	40 909		
Produits constatés d'avance	180 000	160 000	20 000	
TOTAL	1 072 416	1 052 416	20 000	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 592	49 813
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscale et sociales	369 058	396 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 000	
TOTAL	444 650	446 372

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	127 174	162 640
Autres créances	810 386	449 470
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	937 560	612 111

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits :		
- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	180 000	3 355 002
TOTAL	180 000	3 355 002

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges :		
- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	92 919	86 626
TOTAL	92 919	86 626

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - CROD 2023

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels (1)	220 384	220 384	262 610	262 610
- Legs, donations et assurances-vie	53 291	53 291	785 013	785 013
- Mécénats (2)	757 049	757 049	577 521	577 521
1-3 Autres produits liées à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parrainage des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie (3)	284 035		675 188	
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	270 031		276 023	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRE CONCOURS PUBLICS	4 970 002		3 315 884	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECATIONS	50 104		72 773	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS (4)	1 432 261	793 398	1 141 122	139 202
TOTAL	8 037 155	1 824 122	7 106 135	1 764 347
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1-1 Violences Femmes Info - 3919 (2000 à 2200)	3 728 975	741 603	3 074 977	361 189
1-2 Observatoire (6000)	190 661	16 932	158 850	3 186
1-3 Formations des acteurs sociaux (3100)	120 536	73 670	97 233	16 286
1-4 Mission Logements des femmes victimes (5400)	238 420	32 691	175 879	18 132
1-5 Animation réseau Solidarité Femmes (5100)	138 771	32 775	126 705	23 220
1-6 Mission Justice (5300)	215 464	33 246	181 315	46 331
1-7 Mission crise sanitaire COVID-19 (4000/4200)	271 664	134 270	465 158	1 326
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2-1 Frais d'appel à la générosité publique (5)				
2-2 Frais de recherche d'autres ressources (6)	105 416		91 293	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (vie assoc (1000) et com.(5200)) (8)	419 920	66 031	523 172	144 297
4 - DOTATION AUX PROV ET DEPREC.	95 917		119 624	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	4 534		209	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE (7)	1 244 592	545 289	1 248 396	659 579
TOTAL	6 774 871	1 676 508	6 262 811	1 273 546
EXCEDENT OU DEFICIT	1 262 284	147 614	843 324	490 801

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	530 606		212 333	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	530 606	-	212 333	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	530 606		212 333	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	530 606	-	212 333	-

(1) dons individuels privés particuliers + grands donneurs particuliers

(2) dons privés entreprises + grands donneurs entreprises + les dons des mécénats

(3) Fondations et associations

(4) Dans la colonne générosité du public, reprendre les FD des mécénats, legs donations et assurance-vie et dons manuels

(5) Les frais d'appel à la GP correspondent aux frais de recherche et de traitement des dons et libéralités. Ex: frais de tenue de fichier donneur, frais de campagne de communication AGP

(6) Les frais de recherche d'autres ressources correspondent aux frais de recherche de subventions, de recettes de parrainages etc... 20% du salaire brut chargé F.BRIE + Belles Images =105 416€

(7) Il s'agit des FD mécénats 2023 (voir tab.FD)

(8) Le montant de 66 031 € correspond au ratio des ressources liées à la générosité du public et le total des ressources privées et publiques (=16%), multiplié par les frais de fonctionnement (419 920€)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC - CER 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1-1 Violences Femmes Info - 3919	741 603	361 189	1-1 Cotisations sans contrepartie		
1-2 Observatoire	16 932	3 186	1-2 Dons, legs et mécénats		
1-3 Formations des acteurs sociaux	73 670	16 286	- Dons manuels	220 384	262 610
1-4 Mission Logements des femmes victimes	32 691	18 132	- Legs, donations et assurances-vie	53 291	785 013
1-5 Animation réseau Solidarité Femmes	32 775	23 220	- Mécénats	757 049	577 521
1-6 Mission Justice	33 246	46 331			
1-7 Mission crise sanitaire COVID-19	134 270	1 326	1-3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2-1 Frais d'appel à la générosité publique					
2-2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT LIES A L'AGP	66 031	144 297			
TOTAL DES EMPLOIS	1 131 219	613 967	TOTAL DES RESSOURCES	1 030 723	1 625 144
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECiations			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	545 289	659 579	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	793 398	139 202
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	147 614	490 801	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 824 122	1 764 347	TOTAL	1 824 122	1 764 347
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	490 801	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	147 614	490 801
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	638 415	490 801

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds			Bénévolat		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement			Prestations en nature		
			Dons en nature		
TOTAL	-	-		TOTAL	-

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice N	Exercice N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 318 902	798 526
(-) utilisation	-	-
(+) report	793 398	139 202
	545 289	659 579
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 070 792	1 318 902

1. LE COMPTE EMPLOI RESSOURCE

1.1. Informations relatives à l'élaboration du CROD

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est composé comme suit :

Les charges sont regroupées en six rubriques :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement de l'organisme
- Dotation aux provisions et dépréciations
- Impôt sur les bénéfices
- Report en fonds dédiés de l'exercice

Les produits sont regroupés en cinq rubriques :

- Produits liés à la générosité du public
- Produits non liés à la générosité du public
- Subventions et concours publics
- Reprise sur provisions et dépréciations
- Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'imputation des dépenses de personnel :

La répartition des charges de personnel dans les différentes rubriques du compte de charges se fait en fonction de l'activité des personnes concernées dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement.

Le traitement des frais généraux :

Les frais généraux qui profitent à tous les services font l'objet d'une répartition en totalité dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement (clé de répartition en fonction de la surface, en fonction des effectifs).

Les frais généraux spécifiques à chaque service sont rattachés à la mission sociale concernée, aux frais de recherche de fonds ou aux frais de fonctionnement.

Les fonds collectés auprès du public (dons manuels) qui représentent **220 384 €** en 2023, les legs, donations et assurances-vie qui représentent **53 291 €** en 2023, les dons des Mécènes qui représentent **757 049 €** en 2023 ont été partiellement affectés aux missions sociales au cours de l'exercice (en priorité au VCI).

Les autres fonds privés non liés à la générosité du public représentent **284 035 €** en 2023.

Les subventions et autres concours publics représentent **4 970 002 €** soit **62 %** du total des produits.

Les missions sociales représentent **4 904 492 €** soit **72 %** du total des charges.

Les frais de recherche de fonds représentent **105 416 €** soit **1 %** du total des charges et correspondent aux frais de recherche de fonds privés et charges liées à la recherche d'autres ressources qui représentent 20 % des frais annuels de personnel chargé de la Direction.

Les frais de fonctionnement comprennent les dépenses de la section vie associative, les frais de communication institutionnelle qu'il convient d'exclure du champ des missions sociales.

Le total général de produits **8 037 155 €** et de charges **6 774 871 €** du Compte de Résultat par Origine et Destination et faisant partie intégrante des comptes annuels correspond à celui des produits et des charges du compte de résultat.

L'évaluation des contributions volontaires en nature fait apparaître le bénévolat des membres du CA intervenant en lieu et place des professionnel.les dans les missions sociales, les dons en nature et les prestations en nature de **530 606 €**.

1.2. Informations relatives à l'élaboration du CER

Le compte emploi ressource (CER) se compose de trois grandes parties :

- Les emplois par destination et les ressources par origine : ce sont les informations figurant dans les colonnes « dont générosité du public » du CROD
- Les ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) : en début d'exercice, mouvements de l'exercice, en fin d'exercice
- Les contributions volontaires en nature (liées à la générosité du public).

Les dépenses du compte d'emploi sont regroupées en trois rubriques :

- Dépenses opérationnelles ou missions sociales liées à la générosité du public
- Coûts directs d'appel à la générosité publique ou frais de recherche de fonds liés à la générosité du public
- Frais de fonctionnement de l'organisme liés à la générosité du public

Les produits du compte de ressource sont regroupés en une rubrique :

- Ressources collectées auprès du public

Les recettes liées à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public (dons manuels et mécénat) représentent **1 030 723 €** en 2023 et ont été en grande partie affectées aux missions sociales au cours de l'exercice.

Les emplois financés par la générosité du public :

Les missions sociales financées par la générosité du public représentent **1 065 188 €** en 2023 et sont réparties entre les différentes missions sociales de l'organisme au cours de l'exercice (en priorité au VCI). Un montant de **545 289 €** non consommé a été reporté en fonds dédiés.

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		4 885 002	85 000			4 970 002
Subventions d'investissement						
TOTAL		4 885 002	85 000			4 970 002

Les subventions d'Etat sont :

- Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances : 4 690 002 €
- FIPD : 40 000 €
- Ministère de la justice : 45 000 €
- DIHAL : 110 000 €

Les subventions des collectivités sont :

- Ville de Paris : 25 000 €
- Conseil Régional IDF : 60 000 €

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	523
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	52 768
TOTAL	53 291

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	

SOLDE DE LA RUBRIQUE	53 291
-----------------------------	---------------

VARIATIONS DES FONDS DEDIES							
Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
SDFE Grenelle 2022	120 000		120 000			0	
SDFE 2022 Salaire	10 000		10 000			0	
SDFE 2022 Site de secours	30 000					30 000	
SDFE complémentaire 2023 - équipement		98 462				98 462	
SDFE complémentaire 2023 - Prestataire		358 240				358 240	
SDFE complémentaire 2023 - Salaires		141 631				141 631	
SDFE principale 2023 - Prestataire		8 108				8 108	
SDFE 2022 Salaire	15 000		15 000			0	
DIHAL 2022	94 634		94 634			0	
DIHAL 2023		48 000				48 000	
Conseil régional IDF 2022	10 000					10 000	
Ville de Paris 2021	90 000		90 000			0	
Sous-total	369 634	654 442	329 634	0	0	694 442	0
Contributions financières d'autres organismes							
Fondation Kering YSL 2022	131 210		119 883			11 327	
Fondation de France - programme abri urgence	28 342		11 372			16 970	16 970
Action Logement 2021	20 000		20 000			0	
Action logement 2022	20 000					20 000	
Action logement 2023		20 000				20 000	
Fondation Valérie Messika 2022	20 000		20 000			0	
Fondation des Femmes 2022	3 973		3 973			0	
Fondation RAJA 2023		5 000				5 000	
Sous-total	223 525	25 000	175 228	0	0	73 297	16 970
Ressources liées à la générosité du public							
Mécénat							
H&M 2021	101 647		101 647			0	
Carrefour 2021	33 000		20 000			13 000	13 000
Carrefour 2022	125 500		47 850			77 650	
Carrefour 2023		120 000				120 000	
AXA Indemnisation suite à des procédures 2020	4 952		4 952			0	
AXA Indemnisation suite à des procédures 2021	2 657		2 657			0	
AXA Elles's Angels 2023		2 849				2 849	
Indemnisation procédures 2023		1 970				1 970	
Etam 2020	30 890		30 890			0	
Etam 2021	171 791		91 791			80 000	80 000
Etam 2022	215 076		50 000			165 076	
Etam 2023		115 470				115 470	
IKEA 2020	50 000		50 000			0	
Axa 2020	46 414		46 413			0	
Axa Atout Cœur 2022	20 274					20 274	
Fonds Femme Ensemble - Reversement Guadeloupe 2021	6 000		6 000			0	
SPIE ICS 2021	10 000		10 000			0	
UNIBAIL 2020	81 857		81 857			0	
Hospices de Beaune 2022	134 000		134 000			0	
Conforama 2022	15 429					15 429	
Superbloom 2023		10 000				10 000	
Showroom 2023		5 000				5 000	
BNP Paribas 2023		50 000				50 000	
Boursorama 2023		250 000				250 000	
Fonds L'Oréal 2023		9 862				9 862	
Dons							
DALLOZ 2021	3 032		3 032			0	
Legs							
LEGS 2019	23 000		23 000			0	
LEGS 2021	61 403		61 403			0	
LEGS 2022	283 299		161 906			121 393	
Sous-total	1 420 220	565 151	927 399	0	0	1 057 973	93 000
Total	2 013 380	1 244 592	1 432 261	0	0	1 825 711	109 970

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise - <i>dont générosité du public</i>	832 068			300 000	532 068
Fonds propres avec droit de reprise - <i>dont générosité du public</i>					
Écarts de réévaluation					
Réserves - <i>dont générosité du public</i>		700 000	300 000		1 000 000
Report à nouveau - <i>dont générosité du public</i>	57 490	143 324			200 814
Excédent ou déficit de l'exercice - <i>dont générosité du public</i>	843 324	-843 324	1 262 284		1 262 284
Situation nette	1 732 883		1 562 284	300 000	2 995 167
<i>- dont générosité du public</i>					
Dotations consomptibles - <i>dont générosité du public</i>					
Subventions d'investissement	1 670			1 670	
Provisions règlementées	188 000				188 000
TOTAL	1 922 552		1 562 284	301 670	3 183 166
<i>- dont générosité du public</i>					

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger - FNSF 2023

Etat du Contributeur	Montant total des avantages ou des ressources
Allemagne	753,50
Angleterre	192,00
Belgique	69,00
Canada	112,48
Irlande	850,00
Oman	160,50
Pays-Bas	19 447,00
Portugal	5,00
Qatar	200,00
Total	21 789,48

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger doit être mise à disposition du public au siège de la fédération